

TROUVER UN JOB

ÉDITION 2024
ÎLE-DE-FRANCE

AVEC 250 MÉTIERS,
VOUS DEVRIEZ
TROUVER
LE VÔTRE 

LA RATP RECRUTE DES TALENTS
SANS DIPLÔME À BAC +5

POSTULEZ
ICI ⇒



à demain



RATP.FR/NOUSREJOINDRE

Édito

Le CIDJ et le réseau Info Jeunes Ile-de-France sont heureux de vous présenter leur guide Trouver un job, qui signe en 2024 sa quinzième édition.

Trouver un job : pourquoi ?

Un job peut contribuer à financer vos études, vos vacances ou tout autre projet. C'est une réelle valeur ajoutée à votre parcours scolaire mais aussi professionnel : 1^{re} expérience de travail en équipe, de relation avec une clientèle ou tout simplement acquisition de l'autonomie. Autant de compétences qui vous serviront pour votre prochain job et vous rapprocheront de votre emploi rêvé !

Trouver un job : quand ?

Si l'été est une période propice pour se lancer dans un job, il existe des opportunités toute l'année, pour un complément de revenus pendant vos études ou pour les petites vacances scolaires. Aujourd'hui est le bon jour pour commencer !

Trouver un job : vous êtes au bon endroit

Conseils pratiques et juridiques, astuces pour organiser votre recherche et pistes à explorer pour décrocher un job en France ou à l'étranger..., vous trouverez dans ce guide de nombreuses infos à exploiter toute l'année.

Pour faciliter votre recherche de jobs, de multiples liens vers des sites web complètent le guide. Retrouvez sur www.cidj.com les nombreuses offres de jobs et d'emploi ainsi que des conseils pour trouver un job.

Sur www.jobs-ete.com, vous disposerez des dates des forums et journées Jobs d'été organisées par le réseau Info Jeunes partout en France.

En Île-de-France, le CIDJ et le réseau Info jeunes vous proposeront des temps forts sur les jobs d'été : forum job avec les recruteurs, offres de job, conseils sur la recherche, etc.

Toutes les infos sur www.jobs-été.com.

Les conseillers et conseillères du CIDJ et des 220 structures Information Jeunesse d'Île-de-France sont là pour vous accompagner et vous aider à organiser votre recherche.

Avec un CV et une forte motivation, vous serez prêt à rencontrer les entreprises et à décrocher le job que vous cherchez.

Bonne chance à toutes et à tous !

Le réseau Info Jeunes en Île-de-France :

des infos et des conseils
près de chez vous

Se loger

Travailler

S'engager

Se distraire

Se déplacer

Partir à l'étranger

Accéder à ses droits

Construire son parcours

Entreprendre, créer une activité

Prendre soin de soi (santé, prévention)

Les 226 structures du réseau Info Jeunes en Île-de-France proposent un accueil personnalisé gratuit et sans rendez-vous, des conseils, un accompagnement pour des projets de jeunes, des services spécialisés et des actions d'animation. Pour trouver la structure la plus proche de chez vous :

www.cidj.com



Sommaire

MON JOB ET MES DROITS	7
À quel âge peut-on travailler?	7
Le salaire	7
Ce que dit la loi	8
Le contrat de travail	9
Zoom Avant 18 ans : des jobs accessibles	10
Un job en auto-entrepreneur	11
Zoom Travail au noir / Étudiant et salarié	12
Faire valoir ses droits	13
ORGANISER SA RECHERCHE	15
Comment chercher	15
Zoom Trouver un job grâce aux réseaux sociaux	16
Le CV	18
Le mail ou la lettre de motivation	20
L'entretien	23
Zoom Les jobs d'hiver	24
LES SECTEURS QUI RECRUTENT	25
Agriculture	25
Zoom Le Bafa	26
Animation, sports	27
Commerce et grande distribution	28
Encadrement scolaire et périscolaire	29
Hôtellerie-restauration	30
Nettoyage, entretien	30
Parkings, sécurité, autoroutes	31
Santé	31
Zoom Baby-sitting	32
Services à la personne	33
Zoom Jobs insolites	34
Sondages, télémarketing, téléassistance, recensement	35
Tourisme, culture, événementiel	36
Transports	38
UN JOB À L'ÉTRANGER	39
Préparez votre projet	39
Comment chercher?	39
Formalités et démarches	40
Santé	40
Quelques pistes	41
LE CRIJ ET LE RÉSEAU INFO JEUNES	43





**Orientation, études, emploi, alternance,
job, stage, accès aux droits, santé,
citoyenneté, mobilité internationale...**

Les conseillères et conseillers du CIDJ t'informent :

- **Sans rendez-vous**
à QJ - 4, place du Louvre 75001 Paris
Du mardi au vendredi de 13h à 18h
et le samedi de 13h à 17h
- **Par téléphone** au 01 88 40 81 80
Du mardi au vendredi de 10h à 13h
- **Par tchat** sur cidj.com



MON job ET MES droits

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres salariés.

À partir de quel âge peut-on travailler ?

Travailler dès 16 ans, c'est possible. Cependant, une autorisation des parents ou du représentant légal est obligatoire.

Dans certains cas, le travail peut être autorisé à partir de 14 ans (voire avant pour le mannequinat, la publicité...), mais des règles particulières doivent être respectées. Dans la pratique, les recruteurs ont tendance à recruter davantage les jeunes à partir de 18 ans.

Le salaire

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie à votre nom sur lequel doivent figurer certaines mentions obligatoires : poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, nature et montant des cotisations sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport, salaire net, congés.

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Le salaire net, c'est quoi ?

C'est la somme que vous recevrez. Son montant se calcule en retirant les cotisations sociales (environ 23 % du brut).

Le Smic, c'est quoi ?

C'est le salaire minimum.

Le Smic au 1^{er} janvier 2024 est de 11,65 € brut de l'heure, soit 1 767 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

À titre indicatif, le montant mensuel net du Smic s'élève à 1 399 € environ.



Salaire des moins de 18 ans

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic.
- entre 17 et 18 ans : 90 % du Smic.

Rien ne vous empêche de négocier pour demander plus !



Job et impôt

Les jeunes lycéens ou étudiants de moins de 26 ans ne paient pas d'impôt sur le revenu à condition que leurs salaires ne dépassent pas 3 fois le Smic.

Ce que dit la loi

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale d'information et de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal + cosignataire du contrat • Demande écrite de l'employeur à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi)
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Débits de boissons ✗ Travaux comportant des activités dangereuses pour la santé et la sécurité du salarié et pénibles (travail sur machines, port de charges, travail en hauteur...) sauf dérogation ou déclaration à l'Inspection du travail 	
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 35h par semaine (jusqu'à 48h maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine uniquement pendant les vacances scolaires supérieures ou égales à 14 jours 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine (32h dans le secteur agricole) • Pas plus de la moitié des vacances scolaires (si supérieures ou égales à 14 jours)
Repos entre 2 jours de travail	11h consécutives	12h consécutives	14h consécutives
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche (dérogations possibles pour les 16-17 ans)	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum sauf exceptions	✗ Interdit entre 22h et 6h sauf exceptions	✗ Interdit entre 20h et 6h sauf exceptions (mais jamais entre minuit et 4h)
Travail les jours fériés	Autorisé sauf le 1 ^{er} mai (exceptions dans certains secteurs où il est payé double)	✗ Interdit sauf exceptions	

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 2 jours ouvrables suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine. Tout contrat peut être rompu avant la fin en respectant les conditions réglementaires.

Pour en savoir plus : code.travail.gouv.fr



Mentions obligatoires

- Nom et adresse du salarié et de l'employeur.
- Désignation et description du poste de travail occupé.
- Si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée.
- Durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD.
- Salaire, indemnités et avantages en nature.
- Temps de travail hebdomadaire.
- Lieu(x) de travail.
- Durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat.
- Convention collective applicable.
- Caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu pour une durée limitée. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat dite « indemnité de précarité » (10 % de la rémunération brute totale), sauf pour les jobs saisonniers, contrats vendanges et jobs étudiants.

La période d'essai est d'1 jour par semaine pour les CDD inférieurs ou égaux à 6 mois (ou selon convention collective).

Le contrat saisonnier

Très répandu surtout dans les zones touristiques et agricoles, il est conclu pour un travail qui se répète normalement chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques, secteur agro-alimentaire).

Il existe aussi le contrat de vendanges (cf. p.25).

Le contrat de travail temporaire (intérim)

Vous êtes salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Vous assurez une « mission » (tâche précise et temporaire) au sein d'une autre entreprise. Sa durée exacte est précisée dans le contrat de travail.

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée, à temps plein ou temps partiel.



Fin de contrat

À la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre à minima :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation à remettre à France Travail (ex-Pôle emploi).

AVANT 18 ANS : DES JOBS ACCESSIBLES

N'hésitez pas à contacter directement les recruteurs. Vos atouts : dynamisme, motivation, savoir être (capacité à communiquer, adaptabilité, sens de l'organisation). Sortez votre joker en précisant que vous êtes hébergé à côté de votre job. Et pensez à solliciter votre entourage !

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, langues étrangères, Bafa, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Attention, travailler chez un particulier n'est autorisé qu'à partir de 16 ans.

CES SECTEURS VOUS SONT PLUS ACCESSIBLES :



BABY-SITTING

Gardes d'enfants ponctuelles, régulières



TRAVAUX SAISONNIERS AGRICOLES

Conditionnement, maraîchage : ramassage, cueillette de fruits, de légumes, emballage...



VENTE

Boulangerie, marchés, plage



SERVICES À LA PERSONNE

Courses, garde d'animaux, ménage, jardinage, assistance informatique



ANIMATION

Encadrement d'enfants ou d'ados en accueil de loisirs



RESTAURATION

Restauration rapide, extras, plongeur

À défaut d'un job, voici des pistes pour d'autres expériences à valoriser sur votre CV ! Le réseau IJ pourra vous aiguiller.

- Sapeur-pompier volontaire (SPV) dès 16 ans.
www.pompiers.fr rubrique Devenir sapeur-pompier volontaire
- Chantiers de jeunes bénévoles (cf. p.41)
- Coopératives Jeunesse de Service
<https://lafabriquecooperative.fr/cooperatives-jeunesse-de-services/>
- Bénévole sur un festival, un spectacle (cf. p.37) dans une association...
- Préparer le Bafa dès 16 ans (cf. p. 26).
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- Stages de découverte

Jobs et allocations familiales

Jeunes de moins de 21 ans : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales de la CAF (ou MSA), vos revenus ne doivent pas dépasser 55 % du Smic. www.caf.fr

Un job en auto-entrepreneuriat

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers, création et vente de bijoux ou d'objets...

Certains jobs s'exercent en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise. Soyez vigilant quand vous répondez à une annonce, on peut vous imposer ce statut.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser certaines sommes sur une année d'activité. Ce régime fiscal et social est adapté pour des « petites » activités.

Démarches : le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre.

Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.bpifrance-creation.fr

www.autoentrepreneur.urssaf.fr

<https://formalites.entreprises.gouv.fr>



Limites de la micro-entreprise

Si vous êtes imposable sur le revenu, c'est à vous de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Vous ne pouvez déduire de votre chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...) et n'avez pas droit aux congés payés. Vous devez aussi vérifier que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.



Étudiants entrepreneurs

Le statut national étudiant entrepreneur (SNEE) s'adresse en particulier aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : aménagements d'emploi du temps, crédits ECTS et possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de garder ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de conserver les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, vous devez déposer votre demande sur : www.pepите-france.fr. Votre Pepite étudiera votre dossier et, en fonction de votre motivation et de l'avancée de votre projet, vous délivrera ou non le statut.

Des infos également sur : www.cidj.com

TRAVAIL « AU NOIR »

Ne pas être déclaré par un employeur est illégal. Être déclaré garantit vos droits sociaux. Plus d'infos sur :

secu-jeunes.fr rubrique Mon job & moi. Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- ✘ En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré.
- ✘ Vous n'aurez pas droit aux allocations-chômage, à la prime d'activité, aux APL...
- ✘ Vos heures de travail ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- ✘ Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront extrêmement difficiles.
- ✘ Difficile d'obtenir un logement sans justifier de revenus.

Pour être sûr d'être bien déclaré par son employeur : www.urssaf.org rubrique Ressources documentaires / Espace jeunes

www.travail-emploi.gouv.fr rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

L'Inspection du travail (Dreets) répond anonymement à vos questions. Contact sur : www.dreets.gouv.fr

Dreets Ile-de-France
19, rue Madeleine Vionnet
93300 - Aubervilliers
Tél. : 01 70 96 13 00

ÉTUDIANT ET SALARIÉ

Vous pouvez bénéficier d'aménagements (dispense d'assiduité, emploi du temps adapté...). Soyez vigilant cependant : il est parfois difficile de concilier la réussite d'une année d'études avec un job à plus de 15h/semaine. Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre université et sur etudiant.gouv.fr.

Si vous percevez un revenu mensuel net avant impôt correspondant à au moins 78 % du Smic, vous pourrez bénéficier de la prime d'activité.

Étudiants boursiers, attention : si vous gagnez plus de 3 fois le Smic sur une année civile, votre bourse risque d'être revue à la baisse.

Étudiants étrangers

Tout étudiant étranger peut travailler jusqu'à 964h/an (soit 60 % de la durée légale). Au-delà, il vous faudra une autorisation. Les règles varient selon votre nationalité :

- Européen, vous pouvez travailler ;
- non-Européen, il faut un titre de séjour « Etudiant » et l'employeur doit vous déclarer à la préfecture ;
- Algérien, d'autres règles s'appliquent.

Pour les non-étudiants, un titre de séjour ou une autorisation de travail est nécessaire. Les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour Etudiant ne peuvent pas être auto-entrepreneurs. Pour en savoir plus : www.service-public.fr rubrique Fiches pratiques par thème / Étranger / Travail en France

Faire valoir ses droits

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les représentants du personnel ont pour mission de faire part de toute réclamation à l'employeur.
- Les syndicats de salariés.
- L'inspection du travail (Dreets).

Devant la justice :

- Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.
- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Pour plus de renseignements, contactez l'inspection du travail.

Contacts sur : www.dreets.gouv.fr et cf. p.12.

Numéro unique pour toute question relative au droit du travail : 0806 000 126 (prix d'un appel)

Pour aller plus loin :

code.travail.gouv.fr

www.travail-emploi.gouv.fr rubrique Droit du travail

www.service-public.fr rubrique Fiches pratiques par thème / Travail



Harcèlement au travail : un délit

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, envoyez un SMS au 114, déposez plainte au commissariat ou parlez-en aux représentants du personnel ou au médecin du travail.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr Fiches pratiques par thème / Justice

Victime de discrimination ?

À l'embauche ou au travail, comme partout, toute forme de discrimination est interdite.

www.antidiscriminations.fr

3928 : signalement et accompagnement des victimes de discrimination.



Jeunes en situation de handicap vous avez les mêmes droits

www.monparcourshandicap.gouv.fr

www.agefiph.fr



**NON AUX
ADDICTIONS
OUI A MA
SANTÉ !**



ALCOOL



TABAC

**JEUX D'ARGENT
ET DE HASARD**

CANNABIS

ON EN PARLE ?

Vidéos, témoignages, tests et contacts utiles à découvrir sur **www.santeaddictions.fr** pour échanger sans tabou et réfléchir aux solutions pour s'en sortir !

Un programme du CIDJ et du réseau Info Jeunes, soutenu par le fonds de lutte contre les addictions.

cidj
#InfoJeunesse

infojeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

En partenariat avec

L'ARBRE
DES
CONNAISSANCES



îledeFrance
prévention | santé | sida

MAAD
DIGITAL

mgen⁺
le centre de la vie

ORGANISATION
FRANÇAISE DES
ONCOLOGES ET DES
HÉMATOLOGES

reespadd
Réseau européen de prévention des addictions

ORGANISER sa recherche

Commencez vos recherches dès janvier-février pour les jobs d'été et dès septembre pour ceux d'hiver.

Comment chercher ?

Faites le point sur vos points forts, vos compétences, vos envies et vos contraintes puis répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées. Ciblez vos recherches et ne vous éparpillez pas !

- Jouez la proximité
- Suivez l'actualité des recrutements (LinkedIn, Facebook, sites des entreprises...)
- Parlez-en autour de vous
- Soyez actif et disponible
- Créez-vous des alertes

Réseau Info Jeunes

Il accompagne les jeunes dans leur recherche de job : offres d'emploi, organisation de forums et d'ateliers... Voir adresses p. 43 et sur : www.cidj.com

Agenda national des opérations Jobs d'été

www.jobs-ete.com



www.yij78.org

<https://cij77.asso.fr>

<https://cij.valdoise.fr>

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, anciens collègues de stage, voisins, commerçants proches de chez vous et communiquez sur vos réseaux sociaux.



Se loger loin de chez soi

Colocation, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, résidences universitaires, dispositifs de la commune, campings, famille, amis, relations... Il est plus facile de trouver un job quand on a déjà un hébergement ! Infos auprès du réseau Info Jeunes et sur : www.cidj.com

Pour les étudiants

Les Crous proposent des offres de jobs temporaires compatibles avec vos études ou saisonniers dans divers secteurs.

www.jobaviz.fr

Autres pistes à explorer

- Missions locales (16-25 ans)

Maisons de l'emploi

Elles accompagnent les jeunes sortis du système scolaire et disposent d'offres d'emploi.

www.unml.info (annuaire des missions locales)

www.ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Incontournables pour vous faire repérer et entrer en contact avec des employeurs, les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job !

Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quelle info vous concernant (photos, contenus...). Car les recruteurs vont aussi consulter votre profil et se faire une idée de votre personnalité à travers vos publications !



Sur **LinkedIn**, premier réseau professionnel, rendez-vous à la rubrique Emploi et consultez les pages des entreprises. Créez-vous des alertes LinkedIn Jobs.



Sur **X (ex-Twitter)**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Info Jeunes.



Sur **Facebook** et **Instagram**, partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job. Suivez les groupes jobs de votre territoire et l'actualité des entreprises.

Droit à l'oubli sur Internet

Pour obtenir des infos sur ce sujet, scannez le code !



Nos conseils

N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes qui vous intéressent. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.

Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur X (ex-Twitter), résumé et expériences sur LinkedIn avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».

Soyez précis et choisissez vos mots clés avec soin. Ils doivent permettre à l'entreprise de repérer votre profil en premier !

Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le sujet en rapport avec votre univers professionnel.

Consultez aussi les articles consacrés aux réseaux sociaux sur le site **cidj.com**

• Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières. Dans la plupart des cas, il faut être majeur. Pensez à vous inscrire en ligne sur les sites de chaque agence et à les relancer.

www.agences-interim.com

• Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers. À voir selon votre région.

www.saisonnalite.org

• La Boussole des Jeunes

Favorise la mise en relation rapide entre professionnels et jeunes pour bénéficier de services adaptés à leur situation. Connectez-vous pour être contacté par un professionnel de l'emploi.

www.boussole.jeunes.gouv.fr

• Les Promeneurs du Net (PDN)

En relation directe avec les jeunes sur Internet, ces professionnels issus de différents secteurs écoutent et conseillent sur toutes les questions dont celle du job. Retrouvez-les sur :

www.promeneursdunet.fr

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « job étudiant » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » dans votre moteur de recherche et postulez en ligne ou déposez votre CV.

Sites web et applis

Ils sont incontournables dans une recherche de job. Tapez les bons mots-clés dans votre moteur de recherche ou passez par des sites généralistes ou plateformes. Téléchargez certaines applis sur votre smartphone. N'hésitez pas à publier votre CV en ligne pour être visible des recruteurs en recherche de profils comme le vôtre (quelques exemples ci-contre).

Forums et salons

Sur les salons de l'emploi, job dating, forums job, vous serez en contact direct avec les entreprises qui recrutent.

www.salonenligne.pole-emploi.fr/candidat

<https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr>



Sites généralistes et applis

À titre indicatif :

- indeed.fr
- leboncoin.fr
- hellowork.com/fr-fr/
- monster.fr
- emploi.org
- saisonnier.fr
- 1jeune1solution.gouv.fr
- cornerjob.com
- emplois2024.fr
- jemepropose.com
- emploi.handicap.fr
- emploi.lefigaro.fr
- Job Hops

France Travail (ex-Pôle emploi) propose également des offres saisonnières accessibles à tout public et informe sur les journées de recrutement. Possibilité de déposer et diffuser votre CV en ligne.

www.pole-emploi.fr

Utilisez la recherche avancée.

Le CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, vos engagements, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs. Le petit plus : précisez votre disponibilité et votre mobilité géographique.



Le CV en ligne

Il permet d'ajouter du contenu multimédia et des liens hypertextes. Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe de préférence au format PDF et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

Conseils

- Le CV doit être adapté à une offre.
- Donnez un titre à votre CV. Cela permet au recruteur de comprendre rapidement pour quel job vous postulez. « CV » n'est pas un titre !
- Notez votre nom de famille en majuscules.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Si vous vous inspirez de modèles de CV, évitez le copier-coller !
- Si vous utilisez des couleurs, optez pour des tons neutres qui passent aussi sur une sortie en noir et blanc.

- Faites ressortir les bons mots clés issus des offres d'emploi.
- Ajoutez le lien vers votre profil sur les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn.

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !



Permanences d'ateliers d'aide à la rédaction de CV

dans les structures du réseau Info Jeunes. Adresses sur : www.cidj.com

En savoir plus

Pour préparer sa candidature, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos...

www.emploi-store.fr

Outils gratuits de création de CV :

<https://hellocv.com>

<https://cvdesignr.com>

www.canva.com

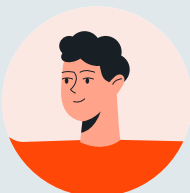


Mentionnez vos engagements et activités personnelles

Bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair, mais aussi compétences en informatique, participation à des Moocs, création de contenus numériques (articles, vidéos, photos, podcasts), appartenance à un groupe de musique, à un club de sport... Mettez tout cela en avant, surtout si vous avez peu d'expérience. Ces indices sur votre personnalité prouveront votre capacité à vous intégrer à une équipe et à vous intéresser. Et cela plaira à de futurs recruteurs !

CV, lettres de motivation, entretiens...
Conseils pour décrocher un job et modèles
de CV et de lettres sur www.cidj.com

Photo facultative



Loïs MARTIN

Serveur

20 ans

Tél. : 06 00 00 00 00

monmail@gmail.com

Profil LinkedIn

120 avenue des Lauriers

44000 Nantes

Permis B

SKILLS

- Maîtrise de l'anglais
- Goût du contact
- Endurance
- Gestion du stress

CENTRES D'INTÉRÊT

- Course à pied : compétitions, marathons
- Cinéma

EXPÉRIENCE

Été 2023

Serveur au restaurant du golf de Pornic

- Accueil des clients
- Description du menu / suggestions
- Prise des commandes
- Encaissement
- Service des boissons et des plats

Week-end et vacances scolaires 2023

Employé restauration rapide Paimbœuf

- Accueil des clients
- Traitement de la commande + service
- Encaissement

FORMATION

2023-2024 : Licence (L1) mention Miashs

Mathématiques et informatique appliquées
aux sciences humaines et sociales à l'université
de Nantes

2023 : Bac général à dominante mathématiques et sciences physiques

Lycée Clemenceau - Nantes

Le mail ou la lettre de motivation

La lettre ou le mail de motivation doivent compléter votre CV et donner envie au recruteur de vous rencontrer.



Vous postulez en candidature spontanée ?

Positionnez-vous clairement sur un poste, montrez que vous vous êtes renseigné sur l'entreprise, ses activités et ses contraintes. Et insistez sur ce que vous pouvez apporter, votre disponibilité...

Quel format ?

C'est de plus en plus souvent par mail, avec votre CV en pièce jointe, que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise.

Votre adresse mail doit être sobre, à vos nom et prénom, sans pseudo. Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Conseils pour vous démarquer

- Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédiger. Soyez clair, utilisez un langage simple et adapté à l'entreprise.
- Intéressez-vous à l'entreprise via son site web ou ses réseaux sociaux.

- Repérez des informations et mots clés essentiels figurant sur l'annonce.
- Montrez en quelques phrases que vous appréciez l'entreprise, ses produits, ses services...
- Soulignez vos aptitudes pour le poste, montrez votre motivation et précisez comment vous vous imaginez en situation. N'hésitez pas à réutiliser les mots clés repérés précédemment.
- Si vous avez déjà fait des stages ou exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez vos disponibilités : un mois, tout l'été, les week-ends, pendant les vacances scolaires... et précisez si vous êtes mobile (moyen de transport).



Bon à savoir

- Précisez bien la référence ou l'objet : candidature à un emploi de vendeur.
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre utilisez plutôt « Madame, Monsieur ».
- Attention aux fautes d'orthographe ! Faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature. Le recruteur doit sentir que vous êtes intéressé par son entreprise.



Indispensable : le suivi de vos candidatures

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez-en la raison pour réagir et revoir votre stratégie. Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date d'envoi, la réponse, la date de relance, de l'entretien... Cela vous aidera à y voir plus clair ! Scannez le QR code pour télécharger un modèle de tableau.

Les essentiels d'un mail de candidature en quelques mots : accroche, développement, disponibilité, demande d'entretien



Démarrer une lettre ou un mail de candidature est toujours l'étape la plus difficile. On ne sait pas toujours par quoi commencer ! Une fois lancé, les mots viennent plus facilement...



Exemple de première lettre pour un job

« Actuellement à la recherche d'un emploi de serveur pour les mois de juillet et août 2024, je vous transmets ma candidature pour le poste que vous proposez. Grâce à mes emplois de serveur et d'employé de restauration rapide, je pense répondre à vos attentes.

En effet, mes différentes expériences me semblent en adéquation avec les missions attendues »

Poursuivez et personnalisez votre lettre en mettant en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et les missions du poste que vous convoitez !

Attention, si vous êtes tenté d'utiliser l'IA* (ChatGPT) pour rédiger votre lettre, pensez à la personnaliser !

* intelligence artificielle



CES SECTEURS QUI RECRUTENT

TOUTE L'INFO
POUR S'INSÉRER EN 2024

Des informations clés sur :

- Les métiers en tension
- Les profils recherchés
- Les entreprises qui recrutent

Et aussi :

- 400 métiers qui recrutent
- 200 sites d'offres d'emploi
- 300 entreprises qui recrutent
- Les recrutements par niveau de qualification



Guide
2024/2025
9^e édition
40 €

Découvrez un exemple de fiche secteur sur
www.cidj.com/SQR

L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée. Les recruteurs se font une idée d'un candidat dès les premières minutes. Voici donc quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, sachez que l'employeur peut vous contacter à tout moment.

- Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas. Vous appellerez plus tard, au calme.
- Soignez le message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre.
- Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Différents types d'entretien

- **En face-à-face** : restez naturel et soignez votre apparence !
- **Par téléphone** : préparez-vous en avance et soyez réactif ! De plus en plus utilisé, il permet une pré-sélection rapide des candidats.
- **En visio** : testez votre matériel informatique avant l'entretien (micro, caméra). Le jour J, assurez-vous que la connexion internet est bonne, et faites attention à votre arrière-plan ainsi qu'à votre tenue !
- **En groupe** : apprenez à vous distinguer des autres candidats sans pour autant prendre toute la place.

Avant l'entretien

- Renseignez-vous sur l'entreprise.
- Ayez en mémoire la fiche de poste, votre lettre et votre CV.
- Entraînez-vous à répondre à tout type de questions.

- Préparez une ou deux questions à poser au recruteur.
- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (autonomie, réactivité, polyvalence...).
- Géolocalisez le lieu du rendez-vous. Vous serez moins stressé le jour J.



Les règles d'or

- Se renseigner sur l'entreprise pour laquelle vous postulez.
- Mettre votre téléphone en mode silencieux.
- Ne pas mentir sur votre parcours.
- Répondre aux questions sans être arrogant.
- Savoir écouter, ne pas couper la parole.

Le jour J

- Votre tenue doit être adaptée au poste proposé mais vous devez aussi vous sentir à l'aise en la portant.
- Arrivez quelques minutes en avance.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Soignez votre vocabulaire, votre gestuelle, votre ton. Les recruteurs savent interpréter le langage corporel.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. C'est aussi l'occasion de vérifier que le poste correspond à vos attentes.
- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- Remerciez votre interlocuteur.

En savoir plus

www.cidj.com

Les ateliers collectifs du Cidj

www.emploi-store.fr

Après l'été, les pistes pour trouver un job d'hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir de septembre/octobre. Anticipez!

Pour les fêtes de fin d'année

Marchés de Noël : repérez les commerçants et artisans ou contactez les mairies dès septembre.



Sapins : les producteurs proposent des missions liées à la coupe des sapins et à l'expédition de novembre à mi-décembre. Postulez auprès des grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente.



Père Noël : sur des opérations de street marketing et des animations dans les centres commerciaux (cf. p. 28). Pour répondre aux lettres des enfants, contactez l'agence Manpower de Libourne (33) dès septembre.



Vendeurs et animateurs commerciaux : dans les boutiques, grandes surfaces, librairies, fleuristes et bien évidemment les magasins de jouets. Faites la tournée des magasins avec votre CV! Pensez aussi à la **restauration** ou au secteur des **livraisons** (chauffeur-livreur) et de la **préparation des commandes** (cf. p.30 et 38), très dynamiques pendant cette période. Faites le tour des agences d'intérim.

Lors des inventaires

Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, tôt le matin, tard le soir ou le week-end.

Annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées :
www.fairson.fr/recrutement
www.rgis-job.fr

Chez les ostréiculteurs

Les exploitants proposent souvent des missions de quelques jours dès la mi-décembre pour la mise en bourriche des huîtres (débutants acceptés). Appelez directement, avant novembre, les ostréiculteurs ou les agences d'intérim des régions conchylicoles.

www.ostrea.org

La saison des pommes/poires

La récolte démarre en général dès septembre et jusqu'à fin octobre. De nombreuses offres sont en ligne sur lagriculture-recrute.org (cf. p. 25) et sur pole-emploi.fr

À la montagne



De décembre à avril, au pied des pistes ou en altitude, des saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le nettoyage, l'animation. Les emplois de perchiste, pisteur secouriste, mécanicien de remontées mécaniques, billettiste, moniteur de ski sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience. Très souvent la main-d'œuvre est locale.

Offres d'emploi sur les sites des stations de sports d'hiver et de France Travail (ex-Pôle emploi).

www.emploi-montagne.com

www.domaines-skiables.fr

www.pole-emploi.fr

LES secteurs QUI recrutent

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs un peu partout en France. Des contrats à temps plein ou à temps partiel sont possibles, notamment entre avril et octobre, mais le pic d'activité et les recrutements sont beaucoup plus importants l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, de fleurs, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée.

Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail car les exploitations sont rarement desservies par les transports en commun : pensez au co-voiturage.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 9) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

À savoir : la plupart du temps, vous n'êtes ni logé ni nourri. L'agriculture est un secteur qui embauche des jeunes à partir de 16 ans.

À noter : ce secteur recrute de nombreux travailleurs étrangers à condition d'avoir un titre de séjour ou une autorisation de travailler. Plus d'infos auprès de la Dreets, Service de la main-d'œuvre étrangère (cf. p. 13).

Il est maintenant possible de faire sa demande en ligne sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>



Vendanges

Cueilleurs de raisin, porteurs de hottes... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois), avec un ou plusieurs employeurs, ce contrat est accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de précarité. travail-emploi.gouv.fr

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr taper « agriculture » dans le moteur de recherche

www.lagriculture-recrute.org

Carte nationale des emplois saisonniers, calendrier agricole...

Chambre d'agriculture de région Ile-de-France

19, rue d'Anjou - 75008 Paris

Tél. : 01 39 23 42 00

<https://idf.chambre-agriculture.fr>

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.



L'aide Agri-mobilité d'Action Logement permet aux saisonniers agricoles d'obtenir une aide de 600 € pour se loger. www.actionlogement.fr

POUR QUI ?

16 ans révolus ? Vous pouvez préparer le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)** qui permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'ados et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs (centres de loisirs ou séjours de vacances).

COMMENT ?

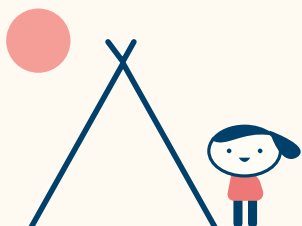
La formation se déroule sur 30 mois au maximum et en 3 étapes : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

Le salaire moyen des animateurs se situe entre 25 et 40 € par jour sans les avantages et les primes.



COMBIEN ?

Comptez en moyenne 1 000 € pour passer votre Bafa. Cependant, des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions. Contactez la Caf, France Travail (ex-Pôle emploi), la mission locale, le Conseil départemental, le Conseil régional, la mairie, certains comités d'entreprise, la MSA (Mutualité sociale agricole)...



À savoir : la formation au BAFD pour exercer les fonctions de directeur est accessible à partir de 18 ans. Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
www.ac-paris.fr/drajes-sd-jes-75-124940

Contrat d'engagement éducatif (CEE)

Il permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Il peut être rompu à tout moment. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 25,34 € par jour). Si les fonctions de l'animateur nécessitent sa présence continue auprès des jeunes, l'organisateur prend intégralement en charge sa nourriture et son hébergement.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (périscolaire, vacances) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings. De nombreuses offres sont à saisir dans ce secteur !

Qualités requises : il est indispensable d'aimer travailler en équipe et vivre en collectivité, d'être pédagogue, à l'écoute, créatif et dynamique !

Qualifications

- Le Bafa pour être animateur (cf. p. 26).
- Le BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) pour être animateur sportif.

Titulaire du BPJEPS AAN (activités aquatiques et de la natation), du BSB, du BNSSA, vous pouvez surveiller les lieux de baignade. Avec le BPJEPS AAN, vous pouvez en plus donner des cours de natation. www.ffss.fr

- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), accessible dès l'âge de 10 ans, est un atout supplémentaire. Renseignez-vous auprès du réseau Info Jeunes.

Où trouver des offres ?

- Toute l'année sur les sites web des structures Info Jeunes et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Info Jeunes :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

<https://cij.valdoise.fr>

<https://cij77.asso.fr>

www.yij78.org

- Via le réseau Profession Sport et Loisirs :

<https://lesportrecrute.fr>

- Sur les sites web spécialisés :

www.planetanim.com

www.jobanim.com

- Sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. 36)

- Candidatez sur des séjours adaptés : <https://cnlta.asso.fr> Site du conseil national des loisirs et du tourisme adaptés

À qui envoyer sa candidature spontanée ?

- aux organisateurs de séjours et accueil de loisirs :

www.colonies-de-vacances.com

- aux mairies

- aux campings (cf. p. 36)

- aux comités d'entreprise

<https://m.annuaire-comite-entreprise.com>

« J'ai été animatrice l'été dernier dans une maison d'enfants à caractère sanitaire. Je n'ai pas le Bafa mais mes nombreux baby-sittings m'ont permis d'obtenir ce job très enrichissant. J'ai pu découvrir l'animation !

Anna, 21 ans

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année (soldes, Noël, rentrée scolaire...) pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage...

Pensez aussi aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Supérettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars, même si des offres sont souvent disponibles à la dernière minute.

Votre atout : disposer d'un hébergement est un plus pour un job sur la côte.

La plupart des grandes enseignes recrutent sur leur site internet, via Facebook ou les agences d'intérim (cf. p. 17). Pour les autres boutiques, allez voir directement les responsables de magasin avec votre CV et une lettre de motivation. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-recrute.fr



« Cet été, j'ai travaillé dans un supermarché. Je devais aider les clients, ranger les rayons et tenir la caisse. Ce job m'a beaucoup plu car j'ai aimé rencontrer des gens différents et travailler en équipe !



Employé de libre-service

Gérer la marchandise, approvisionner les rayons, faire le facing, respecter l'implantation, la qualité des produits, réaliser l'étiquetage, mais aussi accueillir, conseiller le client, encaisser et rendre la monnaie. Ce job demande certaines qualités : sens de l'organisation, de la relation clientèle et du commerce, rigueur, polyvalence, bonne condition physique.

Consultez les offres de la grande distribution, supérettes et agences d'intérim. Les débutants sont acceptés.



Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets...

Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération varie souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant !

Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à l'approche de l'été.

Sam, 20 ans



ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur : www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (cf. p. 33).
- Auprès des maisons et des centres d'animation de quartier.
- Auprès d'un organisme spécialisé : la plupart exigent un niveau bac + 3.
- En ligne : c'est une formule qui permet souplesse et gain de temps. Cela vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

Animation périscolaire

Les animateurs périscolaires encadrent les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause du midi. Ils peuvent proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est très souvent demandé (cf. p. 26).

[www.paris.fr/ Services/Emploi/Travailler à la ville de Paris](http://www.paris.fr/Services/Emploi/Travailler%20à%20la%20ville%20de%20Paris)

Travailler dans son université

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer certaines activités : appui aux personnels des bibliothèques et autres services, animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales, actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps. Adressez-vous à votre université.

Agent de service, serveur/caissier dans les restos U, étudiant référent en résidence... Les Crous proposent aussi des contrats à l'année.

Encadrement scolaire

Les assistants d'éducation surveillent les élèves, aident à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges, lycées. Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat).

Consultez les offres de France Travail (ex-Pôle emploi) et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix.

<https://bv.ac-paris.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-creteil.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-versailles.fr/siaten/jsp/login.jsp>

« Pendant mon master, j'ai eu la chance d'être monitrice documentaire à la bibliothèque universitaire de ma fac. J'ai adoré travailler au milieu des livres et aider les étudiants dans leurs recherches ! »

Nour, 22 ans

HÔTELLERIE- RESTAURATION

L'offre de job dans ce secteur est importante, même en plein été et surtout sur la côte : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur, femme ou valet de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste... Qualités requises : être soigné, aimable, rigoureux, endurant, capable de s'adapter et avoir le goût du contact... Parler une langue étrangère est apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Les recruteurs sont variés : restauration rapide et/ou en livraison (sandwicheries, saladeries, sushis, pizzas, burgers...),

cafétérias, campings, grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents.

Livraison de repas : cf. p.38 Course-livraison.



Où trouver des offres ?

- Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.
- Offres en France et à l'étranger : www.lhotellerie-restauration.fr
- France Travail (ex-Pôle emploi) : www.pole-emploi.fr
- Groupement d'employeurs sur votre région : www.resoemploi.fr
- Créez votre CV et découvrez des employeurs : www.moncvnum.fr



Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée du travail est fixée à 39h par semaine. Les heures supplémentaires sont interdites aux mineurs.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine. Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée. Les vêtements de travail (gants, blouses, chaussures...) sont fournis par l'employeur qui en assure l'entretien et le remplacement si besoin.

NETTOYAGE, ENTRETIEN

Agent de propreté, laveur de vitres, ouvrier de blanchisserie industrielle... sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Les contrats proposés sont à temps partiel et les postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de transport. Consultez les offres de France Travail (ex-Pôle emploi) ou envoyez des candidatures spontanées aux sociétés de nettoyage.

PARKINGS, SÉCURITÉ, AUTOROUTES

Parkings

Les agents d'exploitation de parking surveillent les entrées et sorties des piétons et véhicules, informent les clients, contrôlent les encaissements, assurent la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

<https://fr.parkindigo.com>

www.q-park.fr

www.effia.com/effia-recrute

www.sags.fr

Stations et aires d'autoroute

Les aires d'autoroute et les enseignes qui y sont présentes font parfois appel à de la main-d'œuvre supplémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire. Travail le week-end et en soirée.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute : www.autoroutes.fr rubrique Aires de service

Surveillance et gardiennage

Le CQP agent de prévention et de sécurité est obligatoire pour travailler sur le terrain. Travail en horaires décalés, en soirée, le week-end.

SANTÉ

Services hospitaliers

Les agents des services hospitaliers s'occupent du confort des personnes hospitalisées : ménage, repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux ou cliniques.

Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour être aide-soignants voire agents des services hospitaliers (ASH) ou infirmiers selon leur niveau de formation.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

www.emploisoignant.com

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.agences-interim.com

Les Ehpad ou « maisons de retraite » recrutent également pour effectuer des remplacements, surtout l'été. Débutants acceptés.

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Postulez en ligne ou contactez directement les instituts.

www.chainethermale.fr

www.france-thalasso.com (liste des instituts)

« J'ai travaillé 2 mois dans la blanchisserie du CHU de Nantes. C'est un travail un peu répétitif et il y fait très chaud l'été, mais les pauses et les horaires assez cool compensent bien !

Ugo, 20 ans

Le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants et ont confiance en vous !

Comment chercher ?

Si vous avez moins de 18 ans, déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, distribuez votre carte aux parents à la sortie des écoles et faites fonctionner la bouche-à-oreille.

Les plus de 18 ans pourront, en plus de ces démarches, consulter les offres des services spécialisés. Parfois, un véhicule est demandé pour emmener les enfants aux activités sportives ou de loisirs.



Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa (cf. p.26) sont très appréciés.

Certains parents recherchent également des aptitudes linguistiques ou artistiques.

Pour en savoir plus

Scannez le code pour télécharger le guide *Tu travailles chez un particulier ?* du centre Info Jeunes Pays de la Loire.



Baby-sitting et réseau IJ

Le réseau Info Jeunes propose toute l'année des services et des animations autour du baby-sitting : offres d'emploi, job dating, formation petite enfance, premiers secours (cf. p. 42).

Salaire

Le tarif horaire ne peut être inférieur au Smic (XX,XX € brut de l'heure, X,XX € net environ) + 10 % de congés payés. Vous devez être déclaré. Il n'existe pas de forfait journée. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

La garde s'effectue au domicile des parents. Les baby-sitters peuvent être payés par Pajemploi ou Cesu. Dans ce cas, et avec votre accord, les parents font le nécessaire.

- Pour connaître la grille des salaires : www.franceemploi domicile.fr/
- Numéro national France Emploi Domicile: 09 72 72 72 76
- Pour calculer sa rémunération : www.pajemploi.urssaf.fr
www.cesu.urssaf.fr
- Adresses des organismes sur : www.servicessalapersonne.gouv.fr rubrique Annuaire



ATTENTION AUX ARNAQUES!

Ne transmettez pas vos coordonnées bancaires avant d'avoir rencontré la famille qui va vous employer, n'envoyez jamais d'argent et n'achetez aucun matériel de puériculture.

SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire...

Les mineurs à partir de 16 ans peuvent tenter leur chance auprès des particuliers. Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, les sites d'entraide entre voisins...

Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

<https://www.admr.org/rejoignez-nous>

<https://www.famillesrurales.org/emploi/stage/benevolat/offres>

Contactez les organismes :

www.servicessalapersonne.gouv.fr
rubrique Annuaire

En savoir plus :

www.particulieremploi.fr

i

Le Cesu

Vous pouvez être payé avec un chèque emploi service universel (Cesu). C'est l'assurance d'être déclaré et assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Assistance aux personnes âgées

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, aide administrative, dépannage informatique... il s'agit la plupart du temps de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs.

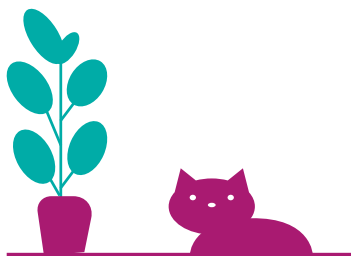
Il est souvent nécessaire d'être titulaire du permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans ce secteur.

Travaux d'entretien / garde d'animaux (pet sitting)

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, garder, nourrir et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées.

<https://fr.holidog.com>

www.animaute.fr



« Le baby-sitting peut être difficile, mais c'est aussi très enrichissant. J'ai appris à être patient, à résoudre des problèmes rapidement et à être créatif pour amuser les enfants.

Arthur, 17 ans »



Sur un ferry ou un bateau de croisière :

hôtesse de croisière, chargé du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Envoyez votre candidature dès le mois de mars pour travailler en lien avec les croisières fluviales, les locations de bateaux sans permis.

Dans un avion ou un train :

- Personnel de bord aux côtés des hôtesse de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance !
- Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées :
www.cityone.fr/rejoignez-nous/
www.connecttravel.com/recrutement_accompagnateur.php
- Compteur de voyageurs dans les trains.

Dans un petit train touristique : des postes de conducteurs sont proposés l'été. Accueil des passagers, contrôle des billets, conduite sur un parcours prédéfini et nettoyage du véhicule. Langues étrangères souhaitées. Offres auprès de France Travail (ex-Pôle emploi), agences d'intérim...

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des Conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France
www.vnf.fr

Dans une société de pompes funèbres :

porteurs de cercueil, chauffeurs de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Sur des événements sportifs (Tour de France, Paris-Nice, 24h du Mans...) :

hôtesse, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez dès janvier sur :

www.aso.fr rubrique Nous rejoindre
www.24h-lemans.com

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtesse, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année. Il faut être majeur et avoir un casier judiciaire vierge.

www.groupebarriere.com rubrique Votre carrière

www.groupepartouche.com/recrutement

Avec les éboueurs : collecte des déchets ménagers, réception et chargement des poubelles dans le camion benne, rythme de travail soutenu et activité matinale. Contactez les agences d'intérim ou adressez-vous directement aux communes et intercommunalités.

Dans une déchetterie : le job d'agent d'accueil est proposé par certaines communes pour des tâches d'accueil, information des usagers, aide au tri, entretien du site. Bonne capacité physique et ponctualité requises. Travail le week-end.

SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE, RECENSEMENT

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar, OpinionWay...) emploient des personnes pour leurs enquêtes. Candidatez directement en ligne sur leur site. Vous pouvez aussi participer à des tests de produits alimentaires, cosmétiques... ou répondre à des études en ligne. Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achat, des chèques-cadeaux, des produits gratuits...

www.testezpournous.fr

www.testerderproduits.fr

www.devenirclientmystere.com

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (AIDES, Médecins du monde, Ligue contre le cancer...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

<https://causeaeffet.com/>

Recensement

Les collectivités recrutent des agents recenseurs en CDD. Le job consiste à se présenter au domicile des particuliers, en journée et en soirée, et à les inciter à se faire recenser sur internet ou à l'aide d'un questionnaire papier. Contactez les mairies pour proposer votre candidature. Qualités requises : autonomie, facilité de contact, discrétion, respect de la confidentialité...

Distribution presse / publicité

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année des distributeurs, colporteurs, installateurs PLV. Véhicule obligatoire.

<https://recrutement.mediapost.fr/fr/annonces>

www.adrexo.fr/devenir-distributeur

Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels et de téléphonie consistent à appeler particuliers et entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes requièrent ténacité et gestion du stress.

www.phonemploi.com

Téléassistance



Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir de l'empathie, une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère.

Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté. Vous êtes leurs premiers interlocuteurs et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...). Horaires décalés, temps plein.

www.ima.eu

<https://recrutement.europ-assistance.fr>

www.careers.axapartners.com/fr/fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-partners.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

Clubs de vacances

Ils recrutent à chaque saison dans tous les secteurs sur des postes tels que : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, réceptionnistes, personnels d'entretien, animateurs, DJ... en France ou à l'étranger. Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer au moins une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver. Il existe de nombreux organismes (VVF Village, Villages Club du Soleil, Odesia Vacances, Azureva, Club Med, UCPA, Belambra...). Rendez-vous sur leurs sites Internet (rubrique Emploi ou Recrutement) pour connaître leurs nombreuses offres. Vous trouverez également des offres sur le site de France Travail (ex-Pôle emploi), secteur Tourisme.

<https://job-tourisme.fr/>

<https://www.lesvillagesvacances.com>

Campings

Un secteur où les offres sont nombreuses et les jobs variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade. Dynamisme et bonne forme physique requis !

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant. Quelques offres de dernière minute sont toujours possibles.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com



Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent des jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien. Profil : être majeur, avoir une grande disponibilité (soirs et week-ends), de solides bases en anglais. Permis B souhaité. Faites le tour des parcs, zoos, aquariums de votre région et consultez les offres sur leur site ou déposez votre CV en ligne.

www.infoparks.com (annuaire des parcs dans 16 pays européens)

<https://emplois.disneycareers.com>

<https://futuroscope.nous-recrutons.fr>

<https://recrutement.parcasterix.fr>

Tourisme

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...

- Agents d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.
- Guides touristiques. Étudiants en histoire de l'art ou passionnés de culture, contactez les offices de tourisme.
- Chargés d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.
- Animateurs de club de plage (Bafa demandé).
- Plagistes. Installation et rangement des transats et parasols.

Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies).

www.monemploi tourisme.fr

www.adn-tourisme.fr

www.tourisme-espaces.com

Fédération des clubs de plage :

www.fnpc.fr

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

www.leguidedesfestivals.com

www.cnmwork.fr

www.puydufou.com/france/fr/recrutement

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales recrutent des étudiants sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets, gardiennage... Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/carte

Salons / Événementiel / Street marketing

Des agences spécialisées recrutent hôtes d'accueil ou animateurs de vente. Qualités requises : bonne présentation, aisance relationnelle, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

- Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

<http://events.parisinfo.com/>

- Quelques sites d'offres :

www.hotessejob.com

<https://mateam.com/>

<https://penelope.fr>

www.tendance-hotesses.com

<https://charlestown.fr>

www.marianne-international.com

<https://tacticmedia.com/recrutement/>

www.streetpub.fr

Activités de loisirs

Les structures de loisirs (laser game, escape game, cinémas, karting, mini-golfs, bowlings, patinoires, piscines...) recrutent pour des postes d'accueil, de caisse, de service, de vestiaire ou d'entretien.

Des contrats étudiants à temps partiel pour le week-end peuvent être proposés et des offres pour l'été sont également à pourvoir, notamment dans les villes touristiques.

Contactez directement les structures ou déposez votre CV en ligne sur leur site.

« C'était vraiment agréable de travailler au sein de l'Aisnerie du Baudet du Poitou. Même si ma tâche était de nettoyer, j'ai pu profiter d'être en pleine nature avec mes amis les baudets ! »

Maxence, 18 ans

TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments).

Scotter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

www.jobtransport.com

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé. Annonces diffusées sur leurs sites.

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

<https://lapetitereine.com>

www.emploivelo.com



Un job « ubérisé »

Les services proposés (chauffeur, coursier...) via des plateformes (Uber, Deliveroo...) sont effectués par des indépendants souvent déclarés en micro-entreprise (cf. p.11). Ils sont rémunérés à la tâche et peu couverts en termes de protection sociale (accident du travail, arrêt...). Ils doivent donc avoir une mutuelle correcte. La souplesse gagnée sur l'organisation du temps de travail implique ainsi une certaine précarité.

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises situées dans les zones d'activité. En général, ces zones sont en dehors des villes et un véhicule est souvent demandé. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr

« J'ai travaillé comme magasinier pour une entreprise de transport en juillet et août derniers. C'était un travail très physique, mais j'ai aimé le défi et la satisfaction de voir le travail accompli à la fin de chaque journée ! »

Adam, 18 ans



UN job À L'ÉTRANGER

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs.

Préparez votre projet

Commencez vos démarches très tôt (de 3 à 6 mois avant le départ). Certaines formalités demandent un délai.

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).

- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.eyca.org

<https://esncard.org>

Comment chercher ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<https://ec.europa.eu/eures>

www.diplomatie.gouv.fr

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, pensez au CV Europass : <https://europa.eu/europass/fr>
- Rendez-vous dans le réseau Info Jeunes (cf. p. 43). Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les

publications Eurodesk : *Trouver un job à l'étranger, Rédiger son CV en anglais, Handi-Cap sur l'Europe, Clics pays et Destination Europe et un peu plus loin...*

- Réseau Eurodesk : <https://eurodesk.eu/france>

Sites d'information

https://youth.europa.eu/home_fr

Portail européen de la jeunesse rubrique Travailler



www.cidj.com

Infos pratiques sur les jobs à l'étranger, conseils et témoignages.

Sites d'offres

Les sites d'emploi à l'étranger sont nombreux sur le web : Monster, Indeed, Stepstone... Consultez plutôt les offres des services emploi du pays choisi et :

https://eures.ec.europa.eu/eures-services/eures-targeted-mobility-scheme_fr

www.pole-emploi.fr/international

www.europages.fr : annuaire d'entreprises et d'agences de travail temporaire temporaire en Europe.

Consultez les informations des expatriés :

www.expats.com/fr

www.francaisaetranger.fr

Restez vigilant sur les offres et les conditions de travail !
Attention aux organismes proposant des services « clés en main » (job + logement), ils sont souvent très chers.

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Depuis le Brexit, un visa est nécessaire pour travailler en Grande-Bretagne. Il est obligatoire d'avoir une offre d'emploi avant de partir.

www.gov.uk

Pour l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, l'Équateur, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pytistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays. Caisse des Français de l'étranger : www.cfe.fr
- Carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) : elle est gratuite et valable 2 ans. www.ameli.fr rubrique Mes démarches
- Vaccinations : chaque pays possède sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

<https://vaccination-info-service.fr>

Logement

- www.switchhome.org Échange de logements.
- www.hihostels.com Auberges de jeunesse dans le monde.
- www.ethik-and-trips.com
www.couchsurfing.com
Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.
- www.hostelworld.com
Hôtels à prix raisonnables.
- www.camping.com Guide mondial des campings.

Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes en Australie, cueillette de pommes au Canada, récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Attention, travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

www.helpx.net

Et aussi: www.woof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateur, hôtes, animateur... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.leisurejobs.com

www.planetanim.fr

Postulez dans les organismes de séjours linguistiques :

www.unosel.org

www.loffice.org

Chantiers de bénévoles

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

www.france-volontaires.org

www.concordia.fr

<https://volontariat.org>

Au pair

Une famille vous accueille en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères.

Durée : de 6 mois à 1 an (12 mois minimum aux États-Unis).

Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

Faire appel à une association de placement au pair facilite le choix d'une famille et est plus fiable.

www.ufaap.org

www.iapa.org

« J'ai participé à un chantier de recherches archéologiques en Belgique. Notre camp se trouvait en pleine nature. Ce fut une expérience pleine de rencontres. J'ai découvert de nouveaux métiers tout en développant mon indépendance et mon autonomie !

Eden, 17 ans



PARIS
POUR L'EMPLOI

DES
JEUNES

JEUDI 28 MARS 2024

PARIS MONTREUIL EXPO - 10/17H

MÉTRO 9 : ROBESPIERRE - ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

STAGE! EMPLOI!
APPRENTISSAGE!
ORIENTATION!



PARIS-RECRUTE.FR

ICI ON RECRUTE !



VILLE DE
PARIS

**CARREFOURS
POUR L'EMPLOI**
ANIMÉS COLLECTIVEMENT ENTREPRISES

Région
Île-de-France

Ministère
**France
Travail**

Afpa

cdpc

cidj
Métropolitain

ASIP
Métropolitain

CCP

CCP

CAP EMPLOI

**France
Emploi**

LE Cidj ET LE RÉSEAU Info Jeunes

PARIS (75)

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

4 place du Louvre

75001 Paris

Tél : 01 88 40 41 80

www.cidj.com

Siège social et coworking :

6-8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

CPA Arras Tél : 01 45 88 46 68

CPA Richard Wright - Rennes

Tél : 01 43 54 95 69

Centre Paris Anim Paul Valeyren

antenne Lafayette Tél : 01 42 29 65 36

Centre Paris Anim' Château Landon

Tél : 01 46 07 84 12

Centre Anim' Paris Mercoeur

Tél : 01 43 79 25 54

EPJ Belleville Tél : 01 48 06 48 45

Antenne Jeune Claude Decaen

Tél : 01 40 02 07 80

Centre Paris Anim' de la Maison des Ensembles Tél : 01 53 46 75 10

Centre Paris Anim' Maurice Ravel

Tél : 01 44 75 60 25

CPA Poterne des Peupliers

Tél : 01 45 88 46 68

EPJ l'Envol Tél : 09 52 80 78 64

Centre Paris Anim' Angel Parra

Antenne Didot Tél : 01 56 53 53 53

EPJ Le Miroir Tél : 01 84 17 24 31

Centre d'animation Le Point du Jour

Tél : 01 46 51 03 15

Centre Paris Anim' La Jonquière

Antenne Loucheur Tél : 01 42 63 06 04

EPJ Le 27 Tél : 01 43 18 51 03

EPJ La Salle Tél : 09 50 80 30 36

EPJ La Villa Tél : 01 40 05 12 72

Espace Paris Jeunes Mont-Cenis

Tél : 01 49 25 44 05

Centre Paris Anim' Curial

Tél : 01 40 37 32 28

Centre Paris Anim' Place des Fêtes

Tél : 01 40 18 76 45

EPJ Flandre Tél : 01 40 37 29 74

Espace Paris Jeunes Davout

Tél : 01 40 33 01 84

Espace Paris Jeunes Taos Amrouche

Tél : 01 42 23 09 10

SEINE-ET-MARNE (77)

CIJ Seine-et-Marne

6 B quai de la Courtille

77000 Melun

Tél : 01 64 39 60 70

<https://cij77.asso.fr>

Bailly-Romainvilliers Tél : 01 60 42 42 69

Brie-Comte-Robert Tél : 01 60 62 54 91

Bussy-Saint-Georges Tél : 01 64 44 32 16

Chelles Tél : 01 64 26 61 50

Combs-la-Ville Tél : 01 60 60 96 24

Dammarié-les-Lys Tél : 01 64 87 45 04

Dammartin-en-Goële Tél : 01 60 54 58 60

Lagny-sur-Marne Tél : 01 60 35 92 64

Le Mée-sur-Seine Tél : 01 83 99 99 05

Lésigny Tél : 01 64 40 42 84

Lieusaint Tél : 01 64 13 55 83

Lognes Tél : 01 60 05 69 32

Mary-sur-Marne Tél : 01 85 49 03 32

Meaux Tél : 01 83 69 01 93 / 94

Melun Tél : 01 64 09 73 51

Mitry-Mory Tél : 01 64 66 32 53
Nangis Tél : 01 64 01 28 98
Nanteuil-lès-Meaux Tél : 01 60 09 05 08
Ozoir-la-Ferrière Tél : 01 64 43 35 50
Pontault-Combault Tél : 01 70 05 49 62
Roissy-en-Brie Tél : 01 60 28 28 38
Saint-Thibault-des-Vignes Tél : 01 60 31 73 25
Savigny-le-Temple Tél : 01 64 10 41 40
Torcy Tél : 01 60 05 36 95
Vaires-sur-Marne Tél : 01 64 26 55 35
Vert-Saint-Denis Tél : 01 64 41 89 37
Villeparisis Tél : 01 60 21 49 11

YVELINES (78)

Info Jeunes Yvelines

3 parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 34 98 37 05
www.yij78.org

Achères Tél : 01 30 06 77 14
Andrésey Tél : 01 39 74 78 32
Aubergenville Tél : 01 30 95 33 57
Bois-d'Arcy Tél : 01 30 07 18 55
Buc Tél : 06 75 09 21 15
Carrières-sous-Poissy Tél : 01 34 01 21 97
Chanteloup-les-Vignes Tél : 01 34 01 10 54
Chatou Tél : 01 34 80 46 51
Conflans-Sainte-Honorine Tél : 01 34 90 39 54
Élancourt Tél : 01 30 66 45 11
Épône Tél : 06 70 61 97 20
Fontenay-le-Fleury Tél : 01 30 14 15 25
Gargenville Tél : 01 30 98 12 35
Guyancourt Tél : 01 30 44 50 92
Houilles Tél : 01 61 04 42 63
Jouy-en-Josas Tél : 01 39 20 03 39
Les Clayes-sous-Bois Tél : 01 39 79 39 55
Les Mureaux Tél : 01 30 91 39 34
Limay Tél : 01 34 97 36 90

Mantes-la-Jolie Tél : 01 34 94 02 02
Mantes-la-Ville Tél : 01 30 98 85 83
Marly-le-Roi Tél : 01 39 16 91 62
Maurepas Tél : 01 30 66 53 35
Montigny-le-Bretonneux Tél : 01 30 57 42 40
Poissy Tél : 01 39 22 56 57
Porcheville Tél : 01 30 63 30 80
Rambouillet Tél : 01 30 88 89 61
Sartrouville Tél : 01 39 13 24 11
Trappes Tél : 01 30 16 24 99
Vaux-sur-Seine Tél : 01 30 22 25 92
Vélizy-Villacoublay Tél : 01 34 58 12 28
Vernouillet Tél : 01 39 11 83 07

ESSONNE (91)

Athis-Mons Tél : 01 69 54 54 46
Brétigny-sur-Orge Tél : 01 60 84 21 95
Brunoy Tél : 01 70 32 12 40
Chilly-Mazarin Tél : 01 69 34 39 38
Dourdan Tél : 01 60 83 01 47
Draveil Tél : 01 69 73 12 69
Épinay-sous-Sénart Tél : 01 60 47 87 33
Étampes Tél : 01 69 95 50 00
Étampes Tél : 01 69 16 17 60
Évry Tél : 01 69 90 79 50
Évry-Courcouronnes Tél : 01 69 91 34 30
Fleury-Mérogis Tél : 01 69 72 19 72
Gif-sur-Yvette Tél : 01 70 56 52 85
Grigny Tél : 01 69 02 46 72
Ignny Tél : 01 69 33 22 21
Les Ulis Tél : 01 69 29 34 63
Lisses Tél : 01 69 91 09 43
Longjumeau Tél : 01 69 10 11 91
Massy Tél : 01 60 13 50 07
Montgeron Tél : 01 69 38 97 70
Montlhéry Tél : 01 69 80 68 73
Morsang-sur-Orge Tél : 01 69 04 85 66
Orsay Tél : 01 60 92 58 85

Palaiseau Tél : 01 69 31 59 70
Quincy-sous-Sénart Tél : 01 78 84 04 04
Ris-Orangis Tél : 06 89 86 97 68
Saint-Germain-lès-Arpajon
 Tél : 09 67 32 83 32
Saint-Michel-sur-Orge Tél : 01 69 46 28 13
Savigny-sur-Orge Tél : 01 83 53 83 50
Verrières-le-Buisson Tél : 07 64 78 97 35
Vigneux-sur-Seine Tél : 01 69 40 24 66
Villebon-sur-Yvette Tél : 01 69 93 49 23
Viry-Châtillon Tél : 01 69 21 90 76
Antony Tél : 01 40 96 73 77

HAUTS-DE-SEINE (92)

Asnières-sur-Seine Tél : 01 47 92 73 15
Bois-Colombes Tél : 01 84 11 74 48
Boulogne-Billancourt Tél : 01 55 18 61 47
Châtenay-Malabry Tél : 01 55 52 14 02
Châtillon Tél : 01 42 31 83 50
Clichy Tél : 01 47 15 32 28
Colombes Tél : 01 47 60 82 60
Courbevoie Tél : 01 80 03 60 29
Gennevilliers Tél : 01 40 85 49 94
Issy-les-Moulineaux Tél : 01 41 23 83 50
La Garenne-Colombes Tél : 01 56 05 03 15
Le Plessis-Robinson Tél : 01 46 01 50 95
Levallois-Perret Tél : 01 47 15 76 80
Malakoff Tél : 01 40 92 76 53
Meudon Tél : 01 41 14 65 37
Montrouge Tél : 01 46 12 72 38
Nanterre Tél : 01 41 37 17 11
Puteaux Tél : 01 41 02 95 53
Rueil-Malmaison Tél : 01 47 32 82 78
Sèvres Tél : 01 41 14 12 20
Suresnes Tél : 01 47 72 35 73
Suresnes Tél : 01 45 06 41 38
Vanves Tél : 01 41 33 93 76

SEINE-SAINT-DENIS (93)

Aubervilliers Tél : 01 48 34 81 01
Aulnay-sous-Bois Tél : 01 48 79 63 34
Bondy Tél : 01 71 86 64 30
Clichy-sous-Bois Tél : 01 43 51 83 86
Drancy Tél : 01 48 96 51 10
Épinay-sur-Seine Tél : 01 71 29 19 59
Gagny Tél : 01 56 49 23 47
La Courneuve Tél : 01 49 92 60 75
Le Blanc-Mesnil Tél : 01 48 65 21 66
Le Pré-Saint-Gervais Tél : 01 49 42 70 11
Les Lilas Tél : 01 48 97 21 10
Montfermeil Tél : 01 45 09 64 00
Montreuil Tél : 01 48 70 71 17
Noisy-le-Grand Tél : 01 45 92 58 21
Noisy-le-Sec Tél : 01 49 42 67 11
Romainville Tél : 01 71 86 60 44
Rosny-sous-Bois Tél : 01 48 12 88 50
Saint-Ouen Tél : 01 49 48 14 32
Sevran Tél : 01 41 52 44 71
Stains Tél : 01 71 86 33 90
Tremblay-en-France Tél : 01 41 51 43 94
Villepinte Tél : 01 41 52 53 23

VAL-DE-MARNE (94)

Alfortville Tél : 01 78 68 22 06
Boissy-Saint-Léger Tél : 01 45 69 55 11
Chennevières-sur-Marne Tél : 07 62
 78 11 54
Chevilly-Larue Tél : 01 46 87 97 65
Créteil Tél : 01 42 07 76 55
Fontenay-sous-Bois Tél : 01 49 74 76 81
Fresnes Tél : 01 48 84 57 04
Gentilly Tél : 01 49 86 07 76
Ivry-sur-Seine Tél : 01 49 60 25 32
Le Kremlin-Bicêtre Tél : 01 49 60 55 72
L'Hajj-les-Roses Tél : 01 49 08 02 30
Limeil-Brévannes Tél : 01 45 69 98 58
Maisons-Alfort Tél : 01 49 77 80 38

Nogent-sur-Marne Tél : 01 43 24 74 70

Rungis Tél : 01 45 12 80 28

Saint-Maur-des-Fossés Tél : 01 48 86
05 56

Thiais Tél : 01 48 92 42 55

Villejuif Tél : 01 86 93 31 31

Villeneuve-Saint-Georges

Tél : 01 43 86 39 11

Villiers-sur-Marne Tél : 01 49 41 38 66

Vincennes Tél : 01 71 33 64 40

Vitry-sur-Seine Tél : 01 55 53 21 40

Persan Tél : 01 39 37 46 98

Saint-Ouen-l'Aumône Tél : 01 82 31 10 43

Sarcelles Tél : 06 60 23 56 54

Taverny Tél : 01 34 18 65 15

Villiers-le-Bel Tél : 01 34 29 28 90

VAL-D'OISE (95)

CIJ Val-d'Oise

1 place des Arts

Parvis de la Préfecture

95000 Cergy-Pontoise

Tél : 01 34 41 67 67

<http://cij.valdoise.fr>

Argenteuil Tél : 01 34 23 41 14

Beauchamp Tél : 06 65 73 88 13

Bezons Tél : 01 79 87 64 09

Cergy Tél : 01 34 33 43 45

Cergy-Pontoise Tél : 01 34 41 67 67

Eaubonne Tél : 01 34 27 67 28

Écouen Tél : 01 39 92 33 42

Enghien-les-Bains Tél : 01 34 12 32 53

Ermont Tél : 01 34 44 24 62

Franconville Tél : 01 39 32 66 03

Garges-lès-Gonesse Tél : 01 34 53 31 47

Gonesse Tél : 01 34 45 19 72

Goussainville Tél : 01 39 94 76 00

Herblay Tél : 01 30 40 48 62

Jouy-le-Moutier Tél : 01 34 43 38 48

Louvres Tél : 01 34 31 31 33

Montigny-lès-Cormeilles Tél : 01 30
26 36 52

Montmagny Tél : 01 39 83 56 33

Montmorency Tél : 01 39 64 66 31

Osny Tél : 06 84 03 73 18

Le guide Trouver un job - Édition 2024 est une publication du réseau Info Jeunes

Coordination : Florence Devenne (CIDJ)

Comité de rédaction : Vanessa Boesch (CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes), Anne-Louise Martinat (CRIJ Nouvelle Aquitaine), Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire), Valérie Montembault (CIDJ), **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette et fabrication : Aneta Maziejewska (CIDJ)

Crédit photo de couverture : sturti / istockphoto.com

Édition Ile-de-France

Directrice de la publication : Raphaëlle Delaunay (CIDJ)

Coordination : Florence Devenne (CIDJ)

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette et fabrication : Aneta Maziejewska (CIDJ)



Pour télécharger le guide
Trouver un job 2024,
scannez ce QR code

cidj  **Centre d'Information et de Documentation Jeunesse**

6/8, rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

4, place du Louvre - 75001 Paris

Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com / www.jobs-ete.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

© CIDJ / Réseau Info Jeunes 2024

Imprimé en France par Fabrègue - Groupe Sprint

Dépôt légal janvier 2024 - ISBN 978-2-84175-215-7

Régie publicitaire : Mistral Média - Tél : 01 40 02 99 00



**TROUVEZ LES COORDONNÉES
DU CENTRE INFO JEUNES
LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS !**



Scannez-moi !